

*Les produits des mises à disposition des locaux sont affectés au CASI de Nantes.  
La caution est fixée à 1 000 €.*

## Véhicules

### Nantes :

- Utilitaire : Renault Master 11 m<sup>3</sup> \*
- Minibus : Renault 9 places

*\* Attention, nouvel utilitaire à partir d'avril 2023 :  
capacité 9 m<sup>3</sup>*

### Le Mans :

- Utilitaire : Renault Master 11 m<sup>3</sup>
- Minibus : Renault 9 places

## Tarifs

La participation aux frais annexes est fixée à :

- De 0 à 200 kilomètres : 21 €
- De 0 à 300 kilomètres : 53 €
- De 0 à 400 kilomètres : 85 €

Au-delà de 400 kilomètres, chaque kilomètre supplémentaire est facturé 0,54 €.

## Modalités

La mise à disposition s'effectue du vendredi 12 h au lundi 9 h, hors week-ends contigus aux vacances scolaires.

Le plein de carburant est fait au départ du véhicule et celui-ci doit être restitué avec le plein de carburant. À défaut, le montant du carburant manquant sera facturé.

En cas d'accident ou de détérioration, le preneur s'engage à régler 20 % des réparations avec une franchise d'assurance d'un montant minimum de 214 €.